Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_10-DE

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND

VILLE DE BEAUMONT
Puy-de-Dôme

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026
N° 2026.09.10

Conseillers en exercice	**33**
Présents	**30**
Absents représentés	**3**
Absents non représentés	**0**

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de **BEAUMONT** s'est réuni en **séance ordinaire** à la Mairie, après convocation légale du mercredi 23 septembre 2026, sous la présidence de M. Jean-François VIGUÈS, Maire.

Étaient présents :

Jean-François VIGUES, Nadine DAMBRUN, Aurelien BAZIN, Marie-Caroline LASSERRE, Etienne DUBOISSET, Sandra GARDETTE, Jean-Claude VIRIOT, Christine LECHEVALLIER, Pascal BRASSIER, Francis CHATELLIN, Bruno FRENETTE, Isabelle BRAZZALOTTO, Valerie BERTHEOL, Cristina MESLET, Christelle DA SILVA SOARES , Véronique SARRAZIN BOULEAU , Elise RODIER, Valentin GOULEFER, Vivien GOURBEYRE, Lucie-Lou LEGRAND, Tilio THOMAS, François ULRICH, Dominique MOLLE, Olivier DEVISE, Robin AUBAILLY, Amélie COLLAS, Farah SAFI MODOLO, Alain DUMEIL, Sylvie POMARES, Myriam BRESSON

Absents représentés :
Christian DURANTIN représenté par Christine LECHEVALLIER
Nicolas ROLLY représenté par Jean-François VIGUES
Elvira SOUSA représentée par Etienne DUBOISSET

Sandra GARDETTE a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_10-DE

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT N° 189380 RELATIF A LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE PAR LA COMMUNE A AUVERGNE HABITAT POUR LE FINANCEMENT D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS SITUES « ROUTE D'AUBIERE » A BEAUMONT

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt n° 189380 en annexe signé entre AUVERGNE HABITAT ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Vu la présentation de la note de synthèse à la Commission Finances et Vie économique du 21 septembre 2026

Considérant la demande de garantie sollicitée par AUVERGNE HABITAT concernant un projet de construction de 38 logements « Route d'Aubière » (15 PLAI et 23 PLUS).

DELIBERE

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Commune BEAUMONT accorde sa garantie, à hauteur de 25**%,** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant de 1 793 649 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 189380, constitué de deux lignes de prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 448 412.25 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 063-216300327-20260929-CC2026_09_10-DE

Article 3 : Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du Prêt à délibérer, en cas besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **33 V**oix Pour décide :

- **DE L'AUTORISER** à signer le contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Emprunteur.

LE MAIRE
Jean-François VIGUÈS

Signé électroniquement par : Jean-François VIGUÈS
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de Beaumont